



PROJET ASSOCIATIF 2022-2026

SAMDO ROCHEBELLE

SAMDO POMAREDE



LE MOT DU PRÉSIDENT



Le projet associatif 2022/2026, commun aux associations « SAMDO Rochebelle » et « SAMDO Pomarede » constitue avec leurs statuts, les fondements de celles-ci.

Ces deux associations SAMDO disposent d'une **identité juridique distincte**. Cependant elles gèrent chacune un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sur l'agglomération d'Alès, elles ont la **même origine**, le Régime Minier de Sécurité Sociale, elles partagent le **même Président** et rassemblent les **mêmes valeurs**.

Ce projet, s'il présente bien entendu un existant, met principalement en évidence, pour les 2 EHPAD, ce qui va être mis en oeuvre après avoir défini les objectifs d'amélioration et de développement.

Expression collective des administrateurs et des cadres professionnels, il a pour vocation de fédérer encore davantage tous les acteurs non pas autour d'une mission mais d'**un devoir : le maintien de l'autonomie et du bien-être de la personne âgée**.



DOMINIQUE **DIAGO**
Président Associations SAMDO

**PRÉSENTATION
DES DEUX
ASSOCIATIONS**

HISTORIQUE

Les 2 associations « SAMDO Rochebelle » et « SAMDO Pomaredede », régies par la loi du 1^{er} juillet 1901, puisent leur histoire au sein du Régime Minier de Sécurité Sociale.



Le bassin houiller des Cévennes, autour d'Alès, est resté près de 40 ans le moteur de la vie économique régionale.

1946

NATIONALISATION DES MINES DE CHARBON

par l'État en France

NAISSANCE DE LA CANSSM

Caisse Autonome Nationale
de la Sécurité Sociale dans les Mines

Installation, à proximité
des principaux puits, d'un réseau
de professionnels de santé réservé
aux mineurs et à leurs familles
(centres de santé médicaux,
soins de suite et de réadaptation,
pharmacies, ...).

1957

APOGÉE DE LA PRODUCTION HOUILLÈRE


22 000
OUVRIERS


3 216 000
TONNES

1970

DÉCLIN DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE



1984
**ARRÊT DES
EMBAUCHES**

2001
**FERMETURE
DÉFINITIVE**
de l'exploitation alésienne

1997

**CRÉATION
D'UN SERVICE
D'AIDE AU MAINTIEN
À DOMICILE**
au travers d'une association,
SAMDO

Réorganisation du régime
minier avec la nécessité
de conserver une offre
de soins de qualité, tout en la
développant pour une nouvelle
population de retraités.

2008
**OUVERTURE
RÉSIDENTE
ROCHEBELLE**



2012
**OUVERTURE
RÉSIDENTE
POMARÈDE**



Création de structures d'accueil
pour personnes âgées portées
par l'ambition de **Dominique DIAGO**,
Président de SAMDO.

Désormais SAMDO, ouverte à l'ensemble de la population, est forte de

4 ASSOCIATIONS

SAMDO
PORTAGE DE REPAS



SAMDO
RESTAURATION





SAMDO
ROCHEBELLE (EHPAD)

SAMDO
POMAREDE (EHPAD)



SAMDO ROCHEBELLE

EHPAD Urbain dans quartier « mineur » en cours de réhabilitation sur la commune d'Alès, ligne de bus devant l'établissement.



69 LITS ET PLACES

60 lits en **Accueil permanent** dont **14 lits d'UVP** (Unité de Vie Protégée)

3 lits en **Accueil temporaire**

6 places en **Accueil de jour**



PASA
(PÔLE D'ACTIVITÉ
DE SOINS ADAPTÉS)

14 places



RH : 39 ETP
(Équivalents Temps Plein)

Agents administratifs,
Équipe pluridisciplinaire, Médecins,
Infirmières, Aides soignantes, Agent
de soins en gérontologie, Psychologue,
Kinésithérapeute, Infirmière d'astreinte
de nuit, Agent technique.



ÉQUIPEMENTS

Vélo connecté,
Table TOVERTAFEL,
Robot humanoïde,
Borne mélo, Music Care.



**SALON
DÉTENTE**

pour les salariés
où sont pratiquées les
séances de réflexologie
et de AMMA (massages
chinois) assis pour
le personnel.



**JARDIN
THÉRAPEUTIQUE**

et salle de bain
thérapeutique.



**SALLE
SNOEZELEN**

NOS SERVICES

7/7

Multiples animations
7 jours / 7



Prise en soin
non médicamenteuse



Cuisine

SAMDO POMAREDE

EHPAD Rural situé sur la commune des Salles du Gardon, à treize kilomètres de la ville d'Alès, aux portes des Cévennes dans la vallée du Gardon. Au coeur du bassin minier dans une région à l'aspect montagneux mais à proximité de la plaine et des garrigues languedociennes.



75 LITS ET PLACES

64 lits en **Accueil permanent**
dont **15 lits d'UVP** (Unité de Vie Protégée)

5 lits en **Accueil temporaire**

6 places en **Accueil de jour**



PASA
(PÔLE D'ACTIVITÉ
DE SOINS ADAPTÉS)

14 places



RH : 42 ETP
(Équivalents Temps Plein)

Agents administratifs, équipe pluridisciplinaire, médecin coordonnateur, médecins libéraux, infirmières, aides-soignantes, agent de soins en gériatrie, assistant éducatif et social, psychologue, ergothérapeute, kinésithérapeute, animateur musicothérapeute / arthérapeute, Infirmière d'astreinte de nuit, agent technique.



ÉQUIPEMENTS

Table TOVERTAFEL,
borne mélo,
affichage dynamique
dans le hall d'entrée.

COMMUNS



Blanchisserie



Préparation des doses à administrer par pharmacie centrale. Distribution avec chariot informatisé



Dossier du résident informatisé



SALON DÉTENTE
pour les accueils de jour.



3 JARDINS AMÉNAGÉS



SALLE SNOEZELEN
et parcours de marche.

DES ÉTABLISSEMENTS AUX MULTIPLES ATOUTS



Des infrastructures adaptées
SALLE KINÉ



Un environnement paisible
JARDIN



Des équipements interactifs
BORNE MÉLO

POMAREDE

ROCHEBELLE



Des chambres spacieuses
et lumineuses
CHAMBRE



Des espaces de convivialité
CUISINE PASA



Des activités ludiques
TABLE TOVERTAFEL







**DIAGNOSTIC
DE L'EXISTANT**





SAMDO depuis son origine a su **développer une offre de prise en charge pour nos aînés** notamment en ce qui concerne l'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Les valeurs associatives affichées, par une gouvernance commune aux 2 EHPAD, sont de **créer et de renforcer le lien social** centré sur l'**accompagnement** et l'**autonomie** de personnes âgées vulnérables.

C'est pourquoi, selon le principe que chaque résident est unique, SAMDO s'engage à délivrer, selon les fondements de l'action sociale et médicosociale, des **prestations de service adaptées aux différents besoins**.





Ces 2 établissements, d'architecture récente, offrent un **cadre de vie en adéquation avec les attentes**, sur le plan des **prestations hôtelières**, aux enjeux du **bien vieillir**. Au-delà, les équipements en matériel associés aux compétences professionnelles permettent une **diversité de l'offre de service** tout au long du parcours individuel.

En sus du savoir-faire, s'agissant du personnel dont le rôle est fondamental pour asseoir le bien être des résidents, SAMDO affiche une volonté forte : **assurer une qualité de vie au travail dans un contexte social harmonieux**.

Dans cette perspective, certains indicateurs ont déjà été mis en place fournissant des informations essentielles sur la qualité des conditions de travail et des relations sociales au sein des EHPAD SAMDO :



DES ENQUÊTES DE SATISFACTION DU PERSONNEL

sont élaborées et réalisées. Des pistes d'amélioration souhaitées sont étudiées et se matérialisent par des adaptations et des évolutions aux conditions de travail.



LE TAUX D'ABSENTÉISME ET LE NOMBRE D'ACCIDENT DE TRAVAIL

sont analysés, les établissements sont engagés dans une politique d'investissement ambitieuse pour le financement d'actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail et de prévention des troubles musculosquelettiques -TMS- (Contrat TMS PRO avec la CARSAT).



LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

existe et prend en compte les problématiques psychosociales et les troubles musculo squelettiques.



TOUTES LES INSTANCES

de représentation du personnel se réunissent et collaborent régulièrement.


Par ailleurs, ces 2 lieux de vie échangent régulièrement, en recherche principalement d'améliorations, appliquant le précepte « **du savoir-faire et des valeurs partagés** ».


Cette orientation, dans un **souci permanent de progression** peut être optimisée, essentiellement s'agissant des **4 points** suivants :

- **création de passerelles inter établissement**, par exemple pour les admissions,
- **uniformisation de la stratégie des ressources humaines** (compétence, formation, pool commun de remplacement),
- **instauration d'unités de services** pour les fonctions administratives
- mise en place d'une **politique de communication conjointe**.

De surcroît, pour **permettre une vraie continuité de parcours de vie** aux personnes accompagnées, les 2 EHPAD ont entrepris un travail de **partenariat avec des structures de maintien à domicile**, à savoir :

 **Samdo** **SAMDO PORTAGE DE REPAS**, bien entendu ;

 **Filieris** **CANSSM FILIERIS**, l'organisme fondateur de SAMDO, qui dispose notamment à proximité de Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et d'un établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR)

 **L'ASSOCIATION DES FAMILLES** qui proposent diverses prestations telles que l'entretien du cadre de vie, la garde à domicile...

Le processus doit être renforcé par la **création de pôles d'activités** communs aux différents établissements et services.

Cette prospective passe par de nouvelles orientations, de nouvelles modalités de pilotage et de coordination avec comme fil conducteur, **organiser l'offre et baliser l'ensemble des parcours**.



FORMALISATION DU PROJET

FORMALISATION
DU PROJET

Les axes exposés ici, assurent **l'identification par tous les publics de l'association** (internes, externes, individuels, associatifs et entrepreneuriaux ou institutionnels) **des priorités de notre action** pour les années à venir. Ils reposent sur des dynamiques déjà engagées comme sur des projets à mettre en place.

Sa méthodologie de conception a tenu compte des impératifs en cours ou à venir dans le secteur du médico-social, à savoir les **démarches d'amélioration continue de la qualité des prises en charge** (nouveaux impératifs de certification des établissements médico-sociaux), et des **enjeux de contractualisation avec nos autorités de tutelles** (CPOM – Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens).

Ce projet doit servir de pilier à la déclinaison des grandes orientations stratégiques et opérationnelles des projets d'établissements des résidences d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) tout en conservant la propre singularité de chaque établissement.

AXE 1°

CONFORTER LES DROITS DES RÉSIDENTS

La politique de bientraitance est inscrite dans les orientations stratégiques des établissements. Elle a pour objectif de **fédérer des actions très diverses** visant tous les aspects de la vie des personnes accueillies, y compris les aspects les plus quotidiens et "ordinaires".

Le respect des droits des résidents est une dimension essentielle des valeurs des associations avec pour objectif de conforter les droits des résidents, et d'identifier des axes de travail pour les années à venir.

OBJECTIF 1 >> S'appuyer sur l'expertise des résidents et de leur famille (questionnaires de satisfaction) afin de dégager des axes d'amélioration de la qualité de la prise en soins,

OBJECTIF 2 >> Impulser la réflexion éthique dans les réunions d'équipes (contention, liberté / sécurité, bénéfice / risque),

OBJECTIF 3 >> Poursuivre les actions en faveur du respect des libertés individuelles et de la gestion des mesures des restrictions des libertés,

OBJECTIF 4 >> Continuer à inscrire ces établissements dans une approche inclusive des accompagnements proposés.

AXE 2°

OPTIMISER LE PARCOURS DE PRISE EN CHARGE

Les personnes institutionnalisées présentent des profils diversifiés, différents degrés de dépendance, des pathologies multiples et variées pour lesquelles l'association tient à **développer la notion de parcours** qui contient de manière intrinsèque une **triple dimension : dynamique, temporelle et interactive**. La complexité de certaines situations nécessite souvent la mobilisation d'une pluralité d'intervenants qui doivent se coordonner pour garantir un accompagnement cohérent, fluide et respectueux du parcours et des projets de la personne.

Les associations ont pour objectif d'**optimiser le parcours de prise en charge** et ont identifié des axes de travail pour les années à venir :

OBJECTIF 1 >> Poursuivre l'approche qualité-sécurité des soins en s'inscrivant dans une démarche de prévention des risques gérontologiques,

OBJECTIF 2 >> Lutter contre le risque médicamenteux du sujet âgé,

OBJECTIF 3 >> Optimiser la prise en charge nutritionnelle des patients et résidents,

OBJECTIF 4 >> Développer une politique de formation spécifique des professionnels pour une montée en compétences en adéquation aux besoins des personnes accompagnées.

AXE 3°

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURISATION DU PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DU RÉSIDENT

La **sécurisation du parcours de prise en charge du résident** est une préoccupation prégnante des associations. Les associations ont pour objectif d'**optimiser la qualité et la sécurisation du parcours de prise en charge du résident**, et dans ce but, ont identifié des axes de travail pour les années à venir :

OBJECTIF 1 >> Renforcer la dynamique du développement du numérique dans l'observance du « Règlement Général pour la Protection des Données »,

OBJECTIF 2 >> Développer l'apprentissage et la formation professionnelle pour accroître les compétences et, de la sorte, anticiper et adapter nos pratiques en continu,

OBJECTIF 3 >> Privilégier la qualité de vie au travail afin que les nouveaux défis à relever soient bien portés et bien vécus par les professionnels. Un agent heureux est un agent performant,

OBJECTIF 4 >> Renforcer la culture de la démarche d'amélioration de la qualité à toutes les étapes de la prise en charge des résidents.



SAMDO ROCHEBELLE

17 Rue des Châtaigniers
30100 Alès
04 66 34 76 00
contact@samdo.fr

SAMDO POMAREDE

Rue de la Maternité
30110 Les Salles du Gardon
04 66 25 56 90
contact@samdopomarede.fr